

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : [delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr](mailto:delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr)

*mars 2013*

## ► La curiosité du mois

### Port d'armes/liberté individuelle



Aux **États-Unis**, certains restaurants et commerces proposent une pizza à coût réduit ou un yaourt gratuit pour tous les clients qui viendront, non pas « déposer leurs armes », mais « avec » leur pistolet ou leur fusil dans l'établissement. Les membres de la *National Rifle Association* (principal lobby des armes) bénéficient quant à eux d'une réduction dans une grande chaîne d'hôtels. Ces initiatives qu'on pourrait qualifier de « *weapon pride* » s'inscrivent en réaction contre les initiatives visant à réduire le nombre d'armes à feu en circulation dans le pays (et les *nudges* – c'est-à-dire les incitations comportementales – qui les accompagnent).

Source : quotidien *Le Figaro*, 21/02/13

## ► La couverture des risques sociaux

### Famille



Quelque temps après sa réélection, le Président **américain** Barack Obama a affirmé son souhait d'étendre la scolarisation dès l'âge de quatre ans à tous les enfants. Néanmoins, peu d'États fédérés mettent en place des politiques allant dans ce sens. Si le but est de lutter au plus tôt contre les inégalités scolaires et d'apprentissage, le coût engendré par une éventuelle mesure suscite des craintes, alors qu'il faut réduire le déficit budgétaire, sans parler du fait que, souvent, dans ces classes, les enseignants sont sous-payés et qu'il n'y a pas de standards éducatifs. En 2010-2011, 28 % des enfants de quatre ans vivant sur le sol américain étaient scolarisés dans des établissements publics.

Source : quotidien *The New York Times*, 13/02/13

<http://www.nytimes.com/2013/02/14/education/early-education-far-short-of-goal-in-obama-speech.html>



Pour une mère **japonaise**, arriver à confier ses jeunes enfants à un centre d'accueil relève du parcours du combattant. Le nombre de places est aussi limité que sont longues les listes d'attente et il convient de faire acte de candidature dès la grossesse déclarée, sans assurance de résultat. Dans la société japonaise, les mères qui désirent faire garder leurs enfants doivent souvent se justifier : votre travail est-il si important que vous ne puissiez-vous arrêter pour élever votre enfant ? La sélection pour l'accès aux structures publiques se fait via un système par points (pour les parents, avoir ses propres parents à proximité fait ainsi perdre des points). Par ailleurs, la garde à domicile est très peu développée, car il n'est absolument pas naturel pour une famille japonaise de laisser un étranger entrer dans son domicile en l'absence de ses résidents habituels. De plus en plus de familles se tournent vers des structures privées, souvent deux fois plus chères et de moindre qualité que les structures publiques. Mais même dans ces centres privés, la demande excède l'offre. Shinzo Abe, le Premier ministre japonais, a promis de développer l'offre de garde, dans un pays qui consacre 70 % de la dépense publique au plus de 65 ans, contre seulement 4 % pour les enfants et les familles.

Source : quotidien *The International Herald Tribune*, 28/02/13



Un programme visant à rendre gratuit l'accueil des enfants 3 à 5 ans (qu'il s'agisse d'écoles maternelles, de centres d'accueil ou de « komodo-en », sorte d'hybride entre écoles maternelles et centres d'accueil) est en cours de discussion au **Japon**. Ce programme s'inscrirait dans un plan plus large visant à endiguer la baisse de la natalité que connaît le pays. Le projet de loi devrait être présenté à l'été, et le nouveau système mis en place en 2014. Le ministère de l'Éducation estime le coût annuel de gratuité de l'accueil des 3-5 ans à plus de 6 milliards d'euros (790 milliards de yens).

Source : site d'informations *Daily Yomui Online*, 19/02/13.

<http://www.yomiuri.co.jp/dy/national/T130218003795.htm>



Le ministère de la Justice des **Pays-Bas** lance une réflexion sur la famille et « son périmètre ». Après avoir ouvert le mariage aux homosexuels dès 2001, le pays va examiner la possibilité de reconnaître comme parent d'un enfant trois personnes, voire plus. S'ouvre ainsi le débat sur le statut du beau-parent et sur celui du donneur de sperme, qui souhaiterait s'impliquer dans la vie de l'enfant.

Source : site d'informations *Lapresse.ca*, 06/12/13

<http://www.lapresse.ca/international/europe/201302/06/01-4618970-homosexualite-aux-pays-bas-protger-les-familles-roses.php>



Au **Danemark**, un projet de loi est actuellement à l'étude afin de mettre en place une « présomption de parentalité » au sein des couples d'homosexuelles. En l'état actuel, la législation exige que si une femme est inséminée artificiellement par un donneur anonyme, sa partenaire doit adopter l'enfant pour être reconnue comme le second parent. Si l'insémination recourt à un donneur de sperme connu, la partenaire de la mère se voit imposer un délai de deux ans et demi avant de pouvoir engager une démarche d'adoption. Pour la ministre de l'Intégration, « les lois actuelles sont bureaucratiques et inutiles ». En pratique, un couple lesbien se verrait accorder automatiquement l'autorité parentale conjointe sur l'enfant conçu par PMA avec recours à un tiers anonyme. Dans les cas où le sperme d'un donneur connu est utilisé, les droits parentaux pourraient être négociés entre les parties concernées avant la naissance de l'enfant.

Source : quotidien *The Copenhagen Post*, 12/02/13

<http://cphpost.dk/news/national/new-law-give-lesbian-couples-equal-parental-rights>

## Protection de l'enfance



En **Inde**, les marges de progrès paraissent importantes dans le champ de la protection de l'enfance. Un certain nombre d'indicateurs révèlent en effet une situation préoccupante, du point de vue de la malnutrition, la santé, et l'éducation des enfants. Ainsi, chaque année, des millions de nouveau-nés risquent de mourir. Près de 44 % des enfants souffrent d'insuffisance pondérale et près de 48 % prennent du retard dans leur développement. Plus de la moitié des enfants ne sont pas scolarisés, ou quittent l'école à partir de la 8ème classe (niveau 6ème en France). Bien que le gouvernement indien ait pris de nombreuses mesures législatives pour enrayer cette situation, notamment au travers du 12ème plan quinquennal lié à la protection de l'enfance (2013-2018), les ressources publiques allouées à ce secteur paraissent toutefois très modestes, celles-ci ayant même diminué de 18 % entre 2012 et 2013. Alors que près d'un enfant sur 9 dans le monde vit en Inde (soit près de 430 millions d'enfants âgés de 0 à 18 ans, 160 millions âgés de 0 à 6 ans), la protection de l'enfance représente moins de 7 % de la dépense publique.

Source : quotidien *Hindustan Times*, 21/02/13

<http://www.hindustantimes.com/editorial-views-on/Edits/The-kids-aren-t-really-all-right/Article1-1015371.aspx>

## Santé



En **Italie**, la Commission d'enquête parlementaire sur les erreurs médicale a rendu un rapport alarmant concernant la couverture assurantielle des hôpitaux et des médecins libéraux. Entre 2006 et 2011, le prix des polices d'assurance a augmenté de 35 % alors que, dans le même temps, les indemnités versées ont diminué. Les assureurs, pour expliquer cette hausse des tarifs, expliquent qu'ils jugent le risque de contentieux médical de plus en plus probable. Hôpitaux et médecins libéraux risquant de ne plus pouvoir se couvrir, certaines solutions sont mises en place localement : assurance gérée par la région, subvention régionale pour l'achat d'une couverture, etc.

Source : quotidien *Il Corriere della Sera*, 13/02/13

[http://www.corriere.it/salute/13\\_febbraio\\_27/cure-sbagliate-risarcimenti\\_6336cbc4-7cde-11e2-a4ef-4daf51aa103c.shtml](http://www.corriere.it/salute/13_febbraio_27/cure-sbagliate-risarcimenti_6336cbc4-7cde-11e2-a4ef-4daf51aa103c.shtml)



Un nouveau phénomène, nommé « taxi 144 », gagne du terrain en **Suisse**. Son principe est d'appeler les services d'urgence afin qu'ils envoient une ambulance et s'occupent d'un ami ivre devenu « encombrant ». Ces patients finissent leur nuit à l'hôpital alors qu'ils n'ont pas réellement besoin d'être pris en charge médicalement. À Zurich, près de la moitié des interventions des secouristes le week-end seraient ainsi des courses « taxi 144 », causant une pénurie inquiétante du personnel soignant et des ambulances.

Source : site d'informations *20 minutes.ch*, 01/02/13

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Ambulances-lassees-de--jouer-au-taxi-18410680>



Des chercheurs **belges**, dans une étude publiée dans le *British medical journal*, ont démontré que les législations anti-tabac ont diminué le nombre de bébés nés prématurément. Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont écarté toutes les autres causes de prématurité possibles [comme l'évolution de l'âge de la mère, de la prise en charge médicale, etc.]. En outre, ils ont pu exploiter le fait que la Belgique ait adopté deux vagues successives d'interdiction de fumer. Résultat, l'interdiction dans les restaurants en 2007 aurait entraîné une baisse des naissances prématurées de 3,1 %, celle s'appliquant aux cafés en 2010 aurait contribué à diminuer ce risque de 2,6 %.

Source : quotidien *Le Soir*, 15/02/13

<http://www.lesoir.be/190433/article/actualite/belgique/2013-02-15/bannir-tabac-diminu%C3%A9-nombre-pr%C3%A9matur%C3%A9s-en-belgique>



Durant la période estivale, le gouvernement **argentin** met en place des hôpitaux publics mobiles le long de la côte atlantique afin de soigner les touristes. Ces hôpitaux sont aménagés dans des semi-remorques et permettent de soigner des problèmes bénins de santé. En janvier, environ 9 000 personnes ont pu bénéficier de ce service. La première cause de consultation était la gastroentérite, 20 % des cas, suivie par les pharyngites, les amygdalites et les rhumes, 12 %. Les jeunes enfants de moins de 13 ans sont les premiers bénéficiaires de ce service puisqu'ils représentent près de 12 % des patients.

Source : site du ministère de la Santé argentin, 22/02/13

<http://www.ms.gba.gov.ar/sitios/prensa/2013/02/22/hospitales-moviles-en-la-costa-gastroenteritis-y-quemaduras-solares-el-mayor-motivo-de-atencion/>



Onze millions d'étudiants **brésiliens** d'écoles publiques passeront une visite médicale à partir de mars. L'examen de santé sera réalisé par des médecins généralistes, des infirmières mais également des dentistes. Les professionnels de la santé se répartiront dans 50 000 écoles environ. Pour la Présidente du Brésil, Dilma Roussef, il est indispensable de détecter le plus en amont possible les problèmes de santé car ils peuvent nuire à la réussite scolaire. Elle souhaite notamment s'attaquer à l'obésité qui touche environ un cinquième des enfants brésiliens.

Source : site d'informations *Agencia Brasil*, 23/01/13

<http://agenciabrasil.ebc.com.br/noticia/2012-01-23/alunos-de-escolas-publicas-serao-examinados-por-equipes-de-saude-partir-de-marco>



En **Israël**, les ministères de l'Agriculture et de la Santé ont conjointement lancé un programme expérimental pour encourager les enfants à manger davantage de fruits et légumes frais. Des fruits et légumes seront distribués gratuitement dans les écoles deux fois par semaine aux 5 000 enfants des classes élémentaires de deux villes pilotes, sous supervision des professeurs. L'idée est d'améliorer la santé des futures générations et de lutter contre le développement de l'obésité en partie attribuée à la trop forte proportion d'aliments préparés et au manque de fruits et légumes dans l'alimentation quotidienne. Et ce d'autant que l'augmentation des prix des fruits et légumes frais a limité leur consommation parmi les couches populaires (la population située dans le plus haut décile en terme de revenus consomme en effet en moyenne par personne 81 NIS /mois en légumes et 69 NIS/mois de fruits contre 55 NIS /mois de légumes et 41 NIS / mois de fruits pour le pour plus bas décile). Le projet est inspiré d'un programme européen mis en œuvre dans 54 000 écoles et 24 pays depuis 2009.

Source : quotidien *Jerusalem post*, 20/02/13

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=303861#>



En **Allemagne**, de nombreuses pharmacies se plaignent des difficultés d'approvisionnement pour certains médicaments, par exemple des antibiotiques ou des anti-hypertenseurs. Alors que les contrats établis entre les producteurs et les caisses d'assurance maladie ont pour objectif une baisse toujours plus importante des prix, ces politiques ont pour conséquence une réduction du nombre de producteurs. Cette concentration pourrait conduire à de sérieux problèmes d'approvisionnement. Les pharmaciens allemands ressentent déjà ces situations, en attendant parfois plusieurs semaines pour l'obtention du médicament demandé. Leurs syndicats dénoncent aujourd'hui cette politique de dictature des prix, dont les seuls bénéficiaires seraient les caisses d'assurance maladie...

Source : site d'informations *Gesundheit adhoc*, 07/02/13

## Logement



La capitale d'**Argentine**, Buenos Aires, manque cruellement de logements sociaux dans son centre-ville. Pour répondre au besoin grandissant de logements bons marchés, le gouvernement vient de lancer un appel d'offre pour la construction de logements au-dessus de voies de chemin de fer. Le gouvernement souhaite enterrer 32 kilomètres de lignes de train passant par Buenos Aires afin de récupérer 544 000 mètres carrés. L'objectif est de dégager suffisamment d'espace pour construire 400 000 nouveaux logements sociaux à l'horizon 2017. Le gouvernement veillera bien à ce que ces logements soient réservés à des personnes et non à des locaux commerciaux. Par ailleurs, il mettra en place un système de prêt à taux d'intérêt très faible afin que chacun puisse devenir propriétaire.

Source : quotidien *The Guardian*, 01/02/13

<http://www.guardian.co.uk/housing-network/2013/feb/01/argentina-plans-social-housing-on-railway>



En **Inde**, certains experts estiment le besoin de logements à hauteur de 19 millions, la pénurie frappant particulièrement les travailleurs pauvres et les ménages à très bas revenus. À Delhi, en dépit de la forte pression de la demande de logements, les promoteurs immobiliers, qui s'étaient pourtant engagés à développer l'offre de logements accessibles, délaissent ce secteur au profit de produits de luxe, lucratifs, tels que les piscines privatives, les bars, les gymnases. Pour se justifier, ces derniers invoquent la flambée des coûts liés à la construction. Le ciment aurait en effet augmenté de plus de 60 % et le prix de l'acier aurait presque doublé. Le profit à tirer des produits de luxe serait par ailleurs plus intéressant : 15 % pour les opérations de logements accessibles, contre 35-50 % pour le secteur du luxe. Enfin, les promoteurs immobiliers insistent sur la plus grande stabilité du marché du luxe. Dans ce contexte, le gouvernement a annoncé des mesures pour développer l'offre logements abordables. Il envisage notamment de subventionner davantage les projets immobiliers et mettre en place des incitations fiscales.

Sources : sites d'informations *Business Today*, 28/02/13 et *The Indian Express*, 23/02/13

<http://businesstoday.intoday.in/story/delhi-ncr-realty-developers-favour-luxury-projects-returns/1/192698.html>

<http://www.indianexpress.com/news/city-lights-housing-sector-may-get-infrastructure-status/1078357/>





D'après les dernières statistiques publiées, les prix de l'immobilier **suédois** ont atteint des niveaux records : le prix moyen d'un logement neuf s'élève désormais à 1 million de couronnes (presque 130 000 euros) pour atteindre 3,7 millions de couronnes à Stockholm (environ 500 000 euros). Le directeur de l'Autorité de surveillance financière a exprimé son inquiétude quant au montant de l'endettement privé : les ménages suédois ont vu leur dette augmenter de 88 % de leur revenu disponible en 1995 à 173 % en 2012, très au-dessus du niveau de 135 % enregistré au plus fort de la crise bancaire du début des années 1990. Le Conseil suédois national sur l'habitation alerte pour sa part sur la constitution d'une bulle immobilière et estime la surévaluation des prix à environ 20 %. Alors qu'un plafond de prêt hypothécaire à 85 % de la valeur de la propriété a déjà été introduit en 2010, le gouvernement suédois hésite toutefois à introduire de nouvelles restrictions d'accès au crédit, de crainte de déprimer la consommation. Le ministre des finances a toutefois exhorté les Suédois à ne plus tabler sur des hypothèses de croissance mais plutôt sur une stagnation des prix dans les vingt années à venir.

Sources : site d'informations *The Local*, 19/02/13 et 26/02/13

<http://www.thelocal.se/46272/20130219/#.UTPyAx1FWAg>

<http://www.thelocal.se/46418/20130226/#.UTPyxx1FWAg>



Comment se loger à **Tokyo**, mégalopole surpeuplée, lorsqu'on est un jeune professionnel ? En louant des chambres, dans une geki-sema, ou logement partagé, dans lesquels la cuisine et les sanitaires sont partagés. Ces chambres, où il est parfois difficile de se tenir debout, font parfois la taille de deux matelas de tatami, soit 180 cm de côté. Pourtant, les locataires peuvent déboursier environ 370 euros par mois pour pouvoir en bénéficier.

Source : quotidien *The Telegraph*, 01/03/13.

<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/japan/9902372/Tokyos-young-professionals-living-in-box-flats.html>

## Vieillessement



Le « Lords Committee into Public Services and Demographic Change », mis en place en mai 2012, a procédé en janvier dernier à une série d'auditions d'experts sur l'adaptation de la société **britannique** au vieillissement. L'universitaire Sarah Harper (Oxford) a rappelé les tendances démographiques. La moitié des enfants nés depuis 2007 vivront au-delà de 103 ans. Environ 8 millions de personnes adultes actuellement vivront centenaires. En Europe, il pourrait y avoir très rapidement 127 millions de personnes centenaires. Dans son rapport à paraître en mars 2013, la Commission devrait attirer l'attention des pouvoirs publics sur les risques que cet allongement de la vie fera peser à terme sur les systèmes de soins et de santé, ainsi que sur l'ensemble des services publics. Le Président de la Commission, Lord Filkin, a déploré que la société britannique ne soit pas préparée au vieillissement de sa population (« worryingly underprepared »). Il a souligné l'ampleur de l'effort qui devra être accompli, en particulier par le Gouvernement, pour améliorer l'efficacité des services publics. L'hôpital semble particulièrement visé, dans la mesure où 29 % des patients âgés qui y sont admis auraient pu être pris en charge sans hospitalisation.

Source : communiqué de presse *Age UK*, 27/02/13

[www.ageuk.org.uk/latest-news/uk-underprepared-for-ageing-population/](http://www.ageuk.org.uk/latest-news/uk-underprepared-for-ageing-population/)



Hammerson, société d'investissement, de promotion et de gestion immobilière commerciale présente en France et au **Royaume-Uni**, vient de rendre publique une étude qu'elle a commanditée sur les conséquences du vieillissement de la population sur le secteur du commerce. Selon cette étude, le nombre de commerces devrait diminuer de 10 % dans les prochaines années, en raison du ralentissement économique constaté dans l'ensemble des pays européens et de la croissance du commerce en ligne. Il existe néanmoins un potentiel de croissance pour les activités commerciales, si on considère que les plus de 55 ans auront des comportements de consommation différents de ceux de leurs parents, avec un pouvoir d'achat fort supérieur. Selon les auteurs de l'étude, les plus de 55 ans sont soucieux de suivre les modes et d'accéder rapidement aux nouveaux biens de consommation. Dans les dix prochaines années, les plus de 55 ans devraient d'ailleurs être responsables des 2/3 de la croissance du secteur commercial. Les représentants d'Hammerson estiment que des adaptations de leur part seront nécessaires. Ils prévoient ainsi d'accroître les espaces de parking dans les zones commerciales, de développer leur offre de restaurants et de services de loisirs. Cela devrait également passer par une revalorisation des grands complexes commerciaux, au détriment des rues commerçantes de centre-ville qui ne sont pas toujours faciles d'accès.

Source : quotidien *The Guardian*, 08/02/13

[www.guardian.co.uk/business/2013/feb/08/retailers-older-shoppers-study](http://www.guardian.co.uk/business/2013/feb/08/retailers-older-shoppers-study)



Au **Japon**, dans la tradition confucéenne, les personnes âgées font l'objet d'une certaine vénération. Il est donc normal qu'elles soient accueillies par leurs descendants qui doivent en prendre soin. Or de moins en moins de Japonais semblent adhérer à ce principe. Le système de soins et d'accueil des personnes âgées a été pensé dans les années 1970 à une époque où la cohabitation à trois générations restait fréquente. En 1980, 53 % des personnes âgées de plus de 65 ans vivaient avec leurs enfants. En 2010, cette proportion n'était plus que de 18 %. Le Japon semble pris de court par ce changement de valeurs, beaucoup plus rapide que prévu. Du coup, d'ici 2030, on estime que 470 000 Japonais devraient mourir seuls, si aucune réforme d'ampleur n'est engagée. Cette érosion des valeurs traditionnelles ne concernent pas que le Japon, mais tout le sud-est asiatique. En Chine, le gouvernement a ainsi fait passer une loi qui permet aux parents de poursuivre leurs enfants en justice s'ils refusent de leur rendre visite.

Source : site d'informations *Bloomberg.com*, 19/02/13.

<http://www.bloomberg.com/news/2013-02-19/dying-alone-becomes-new-normal-as-japan-spurns-confucius.html>



En **Chine**, l'accès aux maisons de retraite de personnes âgées ayant perdu leur enfant unique est rendu malaisé du fait de l'obligation de disposer d'une garantie et d'un tuteur légal pour signer pour soi. C'est dans ce contexte qu'à Pékin, 10 maisons de retraite dirigées par une même organisation à but non lucratif ont convenu d'ajuster la politique de garantie et de réserver 500 lits pour les personnes âgées ayant perdu leur enfant unique. Fin 2011, Pékin comptait 2,48 millions de personnes âgées de plus de 60 ans dont 800 000 sont des parents dont l'enfant unique est décédé.

Source : site d'informations *Le Quotidien du peuple*, 31/01/13

<http://french.peopledaily.com.cn/VieSociale/8116734.html>



## ► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

### Éducation



Le ministre **britannique** de l'Éducation, Michael Gove, a fixé un objectif ambitieux : que tous les enfants apprennent les principes de base de l'utilisation des ordinateurs et qu'ils soient capables de créer des sites web à l'âge de 11 ans. Cet objectif risque de se heurter à la réalité du fossé numérique. Une étude réalisée par le cabinet C3 Education dans 600 écoles publiques d'Angleterre montre que seules 22 % des écoles secondaires et 28 % des écoles primaires disposent du Wi-Fi dans toutes les classes. Entre 39 et 50 % des écoles n'ont même pas de connexion Wi-Fi. On estime le coût d'installation du Wi-Fi à 15 000 £ pour une école primaire de 500 enfants. Mais les prix peuvent monter jusqu'à 50 000 £ pour un bâtiment plus grand.

Source : site d'informations *BBC*, 19/02/13

[www.bbc.co.uk/news/education-21476385](http://www.bbc.co.uk/news/education-21476385)



En **Belgique**, alors que les élèves des écoles proposant de la « pédagogie active » (type Freinet, Montessori ou Steiner) montrent de meilleures aptitudes durant les premières années d'apprentissage que ceux de l'enseignement traditionnel, la tendance s'inverserait au sortir de l'école primaire, non seulement en mathématiques mais aussi en lecture et orthographe. Telle est la conclusion à laquelle arrive une étude menée par l'Université catholique de Louvain qui porte sur un échantillon de 6 000 élèves répartis dans 190 écoles primaires. En outre, les enfants qui suivent un enseignement construit sur le modèle « actif » ne montreraient pas un enthousiasme plus grand vis-à-vis de leurs études.

Source : quotidien *Le Soir*, 20/02/13

<http://www.lesoir.be/194252/article/actualite/belgique/2013-02-20/freinet-f%C3%A2ch%C3%A9-avec-maths>



À Zurich en **Suisse**, depuis la fin des années 1970, garçons et filles doivent suivre avant leur bac « un enseignement ménager » de trois semaines, avec au programme cuisine, gestion de budget et nettoyage domestique. En effet, initialement réservés aux filles, ces cours ont été supprimés dans le reste de la Suisse dans une optique d'égalité des sexes. Mais à Zurich l'enseignement ménager n'est pas pour autant disparu puisqu'il fut décidé, avec le soutien de la population, de l'étendre aux garçons. Une tradition à laquelle les Zurichois n'aimeraient rien changer. Un référendum vient d'être lancé contre le projet du gouvernement d'inscrire ce camp au programme des élèves de 13 ans (contre 17 ans actuellement), un âge jugé trop précoce par certains.

Source : quotidien *Le Temps*, 23/02/13



Le ministre de l'Éducation **argentin** vient de présenter le « Plan National d'Éducation Obligatoire et de Formation Décence » pour la période 2012-2016. À travers ce plan, le ministre fixe les grands objectifs de la politique éducative argentine. Il prévoit notamment d'intégrer dans le système éducatif dès l'année prochaine 25 000 enfants de 5 ans non scolarisés actuellement. Il envisage qu'à l'horizon 2016 les structures d'accueil de la petite enfance se soient développées dans les régions les plus vulnérables. De plus, l'école devient obligatoire à partir de 4 ans, ce qui implique d'intégrer 140 000 enfants dans le système éducatif. Pour cela, le ministre projette de construire 3 000 salles de classe supplémentaires. Enfin, il prévoit d'augmenter le nombre de journées par an à l'école primaire en le faisant passer de 180 à 190.

Source : quotidien *Clarín*, 06/02/13

[http://www.clarin.com/sociedad/Prometen-duplicar-escuelas-jornada-extendida\\_0\\_860913947.html](http://www.clarin.com/sociedad/Prometen-duplicar-escuelas-jornada-extendida_0_860913947.html)



Le **Brésil** est sans nul doute la capitale mondiale du football. En plus d'accueillir la prochaine coupe du monde de football en 2014, les jeunes brésiliens auront la chance d'avoir des horaires de classe aménagés pour qu'ils puissent suivre les matchs. En effet, la « Loi Générale de la Coupe » prévoit que chaque école ajuste les vacances scolaires de manière à ce qu'elles tombent durant l'évènement sportif. Les partisans de cette loi, promulguée en juin dernier par Dilma Rousseff, expliquaient qu'il était souhaitable que les enfants aient des vacances pendant la coupe du monde car tout le pays allait s'arrêter pour suivre cette compétition. Cependant, le Conseil National de l'Éducation désire remettre en cause cette loi au motif que ces modifications de calendrier pourraient nuire au rythme des leçons.

Source : quotidien *Folha de Sao Paulo*, 08/02/13

<http://www1.folha.uol.com.br/educacao/1227952-governo-agora-quer-que-cada-escola-defina-se-havera-aulas-durante-copa.shtml>



Dans certaines écoles **américaines**, les cours de sport ne se limitent pas à l'activité physique. Ils sont aussi l'occasion d'apprendre les mathématiques et le vocabulaire. Plus de 40 États fédérés ont en effet établi de nouveaux objectifs de niveau en matière de lecture, d'écriture et d'arithmétique, et recommandé, en conséquence, que tous les professeurs, quelle que soit leur discipline, incluent dans leur cours l'amélioration de ces connaissances. La santé et l'hygiène de vie font également explicitement partie des objectifs des cours de sport en primaire. Bref, il s'agit de donner davantage de sens à certaines disciplines scolaires qui peuvent être parfois menacées de disparaître, faute de budget.

Source : quotidien *The New York Times*, 18/02/13

<http://www.nytimes.com/2013/02/19/education/gym-class-isnt-just-fun-and-games-anymore.html>



En **Israël**, le rapport dit Trajtenberg avait recommandé de diminuer les coûts des activités périscolaires pour faciliter la situation des parents en (bi-)activité. Dans ce cadre, un projet pilote a été mis en place à Jérusalem. Une réduction du salaire des éducateurs (en les rémunérant sur une base horaire plutôt que fixe) de l'ordre de 25 à 50 % avait été initialement envisagée. Elle sera finalement de 8 %. Les acteurs du projet soulignent qu'il doit être élaboré dans un esprit de coopération entre parents et éducateurs. Par ailleurs, l'accord signé n'est qu'une première étape avant un plan d'ensemble, *a priori* plus ambitieux, de développement des activités périscolaires de qualité et à un prix abordable par les familles.

Source : quotidien *Jerusalem post*, 08/02/13

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=302582>



100 écoles élémentaires **israéliennes** ont été retenues pour expérimenter un programme pilote de passage au livre numérique. Les écoles ont été sélectionnées en fonction de leurs équipements technologiques et pédagogiques. Elles seront toutes équipées d'Internet, d'un ordinateur portable par enseignant et de projecteurs. Les enseignants auront la possibilité de faire utiliser les supports numériques par les élèves soit sur leurs ordinateurs personnels, soit par projection en classe. Les éducateurs et professeurs recevront par ailleurs une formation de 30 heures sur l'utilisation du livre numérique et une autre formation de 30 heures pour l'utilisation du livre numérique comme support de cours dans les matières enseignées. Le livre numérique couvrira trois matières : mathématiques, anglais et une matière au choix des enseignants. Ce projet a pour vocation de « faire entrer l'école au XXIème siècle ». Il est conçu dans une logique de diversification des outils pédagogiques et de capitalisation sur l'aisance – supposée - des enfants en matière d'ordinateurs.

Source : quotidien *Jerusalem post*, 06/02/13

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=302259>



Le gouvernement **japonais** prévoit de rendre obligatoire les cours de morale à l'école. Cette mesure s'inscrirait dans un programme visant à endiguer tant les phénomènes de harcèlements entre élèves que de punitions corporelles. Si elle devait être adoptée, la mesure ne rentrerait pas en vigueur avant 2018, date de révision des lignes directrices officielles encadrant les programmes scolaires.

Source : site d'informations *Daily Yomiuri Online*, 17/02/13.

<http://www.yomiuri.co.jp/dy/national/T130216002792.htm>



Ouvre-t-on trop d'universités au **Japon** ? Alors que le nombre de jeunes de 18 ans est passé, entre 1992 et 2012, de 2 millions à tout juste 1,2 million, dans le même temps, le nombre d'universités est passé de 523 à 783 et qu'au sein des universités, le nombre de départements et de spécialités a littéralement explosé. Résultat : une compétition féroce entre universités pour attirer des étudiants, et un véritable casse-tête pour les conseillers d'orientation, qui sont bien incapables de savoir ce que recouvrent réellement les milliers de formations proposées (dont environ 1 200 licences). Une situation qui n'est pas sans rappeler celle que connaît la France.

Source : quotidien *The International Herald Tribune*, 25/02/13.



Alors que 5 millions de **Chinois** suivent des études supérieures dans les universités d'État chinoises, celles-ci vont devenir payantes à la rentrée 2014 et coûteront désormais entre 1 000 euros pour les étudiants de niveau licence et master et 1 200 euros pour les niveaux doctorat, soit 6 mois de salaire minimum. Alors que ces études étaient exemptées de frais de scolarité, le gouvernement s'appuie sur les résultats d'une expérimentation menée à partir de 2006 et visant à rendre quelques établissements payants. Cette réforme s'accompagnerait selon le Conseil d'État chinois « d'un choix plus flexible de bourses ».

Source : site d'informations *Le Figaro Etudiant*, 11/02/13

<http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/la-chine-met-fin-a-la-gratuite-de-ses-universites-1152/>



Le ministère de l'Éducation **britannique** a édicté des règles très strictes concernant les exclusions scolaires. Celles-ci ne peuvent intervenir qu'en cas de problèmes disciplinaires et le chef d'établissement doit en avvertir les parents par courrier. Pourtant, selon une étude réalisée par l'association *Contact A Family*, la situation est bien différente pour les enfants à besoins éducatifs particuliers. 22 % sont régulièrement exclus de l'école une fois par semaine et 15 % le sont tous les jours, pour une partie de la journée. Plus de 60 % des parents ont été informés que leur enfant en situation de handicap ferait l'objet d'un aménagement avec un temps partiel au sein de l'école. La justification la plus couramment utilisée par les établissements scolaires est le fait que l'enfant est « dans un mauvais jour ». Si le temps partiel peut évidemment être approprié de manière temporaire, par exemple lorsque l'enfant revient à l'école après une maladie, il ne saurait constituer un mode de gestion des enfants handicapés en milieu scolaire. *Contact A Family* demande aux écoles d'ouvrir davantage leurs portes aux personnels de soutien, qui pourraient aider les enfants à besoins éducatifs particuliers et leur permettre de suivre une scolarité à temps complet. L'association propose aussi que les écoles ayant des pratiques d'exclusion des enfants handicapés fassent l'objet d'un classement négatif dont les résultats seraient publics.

Source : quotidien *The Guardian*, 18/02/13

[www.guardian.co.uk/teacher-network/teacher-blog/2013/feb/19/illegal-exclusion-special-education-needs-students](http://www.guardian.co.uk/teacher-network/teacher-blog/2013/feb/19/illegal-exclusion-special-education-needs-students)

## Droit des femmes



En **Inde**, les stéréotypes de genre sont fortement répandus : les hommes ne pleureraient pas, n'entreraient jamais dans la cuisine et ne changeraient jamais les couches des bébés. Dans le même temps, des mobilisations masculines se développent pour lutter contre le patriarcat et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, des forums de discussion et des associations se développent. Par exemple, à Varanasi, l'association *Men's Action to Stop Violence against Women* cible plus particulièrement les hommes mariés, ou en voie de l'être, et les incite à refuser la dot de leur femme, à s'occuper des tâches ménagères et à prendre soin de l'éducation de leurs enfants. De son côté, l'association *Men against Violence and Abuse*, très active dans des collèges de Bombay et de nombreux villages du Maharashtra, insiste sur la nécessité de trouver des financements pour soutenir ces mouvements.

Source : quotidien *Times of India*, 24/02/13

<http://timesofindia.indiatimes.com/city/delhi/Of-men-by-men-all-for-women/articleshow/18651280.cms>



Le Président de la République de l'**Inde** a promulgué une ordonnance durcissant les peines sanctionnant le viol en prévoyant de passer de 10 ans à 20 ans de réclusion criminelle et de 14 ans à la perpétuité en cas de récidive. Elle prévoit également la peine de mort, dès lors que la victime du viol décède ou est dans un coma végétatif. Le terme de « viol » sera remplacé par celui « d'agression sexuelle » dans les textes de loi. Elle intègre de nouvelles infractions spécifiques comme celle de voyeurisme, de « stalking » (suivre une femme dans la rue) et d'attaques à l'acide. Toutefois, les associations regrettent que cette ordonnance, qui doit être votée par le Parlement, n'inclut pas le viol conjugal et la baisse de l'âge légal pour les relations sexuelles consenties de 18 à 16 ans.

Source : quotidien *The New-York Times*, 04/02/13

[http://www.nytimes.com/2013/02/04/world/asia/india-approves-tougher-rape-laws.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/02/04/world/asia/india-approves-tougher-rape-laws.html?_r=0)



Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes **espagnols** s'accroissent avec le temps. Selon une récente étude du syndicat de l'Union Générale des Travailleurs, les femmes gagnent annuellement 22,5 % de moins que leurs confrères masculins à travail identique. Cela représente en moyenne 5 744 euros. Ainsi, pour qu'une femme espagnole ait le même salaire annuel qu'un homme, elle devrait travailler 82 jours de plus dans l'année. Cette inégalité est surtout présente dans le secteur privé et dans le domaine des activités scientifiques et des services. Par ailleurs, il existe des disparités régionales. Ainsi, il est préférable pour les femmes d'aller travailler dans la région d'Estrémadure, 14 % de moins, qu'en Navarre ou les inégalités atteignent 26,1 %.

Source : quotidien *El País*, 18/02/13

[http://sociedad.elpais.com/sociedad/2013/02/18/actualidad/1361209773\\_829503.html](http://sociedad.elpais.com/sociedad/2013/02/18/actualidad/1361209773_829503.html)



Une entreprise publicitaire japonaise propose aux jeunes **japonaises** de louer leurs jambes (nues) comme espaces publicitaires. Mais pas n'importe quelle partie de la jambe. Les stickers doivent être collés sur l'espace situé entre le haut des chaussettes hautes (qui remontent au-dessus du genou) et le bas de la mini-jupe ou du mini-short (de rigueur), un endroit stratégique appelé « absolute territory », et qui fait apparemment l'objet de plusieurs pages Facebook. 1 300 jeunes femmes ont déjà fait acte de candidature. Source : site d'informations *OddityCentral.com*, 21/02/13.



<http://www.odditycentral.com/funny/young-japanese-women-rent-out-their-bare-legs-as-advertising-space.html>

## Homosexualité et transgenre



Naples possède désormais une équipe de football gay : les « Pochos ». Dans le sud de l'**Italie**, où l'homophobie demeure très forte, l'initiative a suscité de nombreux commentaires amusés voire hostiles. Pour éviter une « ghettoïsation », selon le capitaine, l'équipe est composée d'homosexuels mais aussi d'hétérosexuels.

Sources : quotidien *Il Fatto Quotidiano*, 06/02/13 et hebdomadaire *Courrier International* 08/02/13

<http://tv.ilfattoquotidiano.it/2013/02/06/napoli-nascono-pochos-prima-squadra-di-calcio-gay-giochiamo-coi-pregiudizi/219927/>  
<http://www.courrierinternational.com/breve/2013/02/08/une-equipe-de-joueurs-gay-a-naples>



En **Belgique**, le maire d'Anvers est au cœur d'une polémique après avoir affirmé que les fonctionnaires de la ville travaillant au guichet n'avaient pas le droit de porter des T-Shirt affichant leur homosexualité. Ces déclarations lui ont valu bon nombre de mails de désapprobation et de critiques dans les médias. En effet, les lois et décrets sur la « neutralité des fonctionnaires » précisent que les agents des services publics doivent « rendre un service neutre » aux usagers, c'est-à-dire les traiter équitablement, mais ils ne statuent pas sur l'apparence des agents en question.

Source : quotidien *Le Soir*, 04/02/13

<http://www.lesoir.be/177619/article/actualite/belgique/2013-02-04/%C2%AB-une-interdiction-discriminatoire-absurde-inapplicable-%C2%BB>





Alors qu'un couple d'homosexuels a attiré l'attention en **Chine** en annonçant à travers les réseaux sociaux leur intention de s'unir symboliquement, plus d'une centaine de parents d'enfants homosexuels ont écrit une lettre ouverte au Congrès national du peuple appelant à la légalisation du mariage homosexuel. Ils dénoncent notamment la pression subie à l'école, au travail mais aussi de la part des membres de la famille. Ils revendiquent de parler au nom de 120 millions de parents de gays et lesbiennes.

Sources : blog du *Monde*, 31/01/13 et site d'informations *chine-informations.co*, 01/03/13

<http://weibo.blog.lemonde.fr/2013/01/31/mariage-symbolique-pour-deux-vieux-gays-chinois/>  
[http://www.chine-informations.com/actualite/mariage-gay-chine-des-parents-demandent-que-le-mariage-homosexuel\\_51918.html](http://www.chine-informations.com/actualite/mariage-gay-chine-des-parents-demandent-que-le-mariage-homosexuel_51918.html)



La **Suède** n'exigera plus des personnes souhaitant changer d'état civil qu'elles subissent une stérilisation. Depuis 40 ans, la loi imposait aux personnes désireuses de changer légalement de genre une ablation préalable des organes reproducteurs (castration chirurgicale ou ablation de l'utérus et des ovaires, selon le sexe d'origine). La stérilisation a été jugée inconstitutionnelle et contraire à la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour administrative d'appel de Stockholm. Cette décision va dans le sens des revendications des intéressé(e)s, de ne plus conditionner le changement d'état civil – affaire de genre – à des opérations médicales de « réassignation sexuelle ». Elle devrait également permettre aux personnes « trans » de devenir parents, en préservant leur capacité procréative. Parmi les 865 Suédois(es) qui ont changé de sexe entre 1972 et 2011, 135 transexuel(le)s se sont déjà mobilisés sous l'égide de la Fédération suédoise pour les lesbiennes, gays, bisexuels et les droits des transgenres afin d'obtenir de l'État suédois la mise en place d'un fond d'indemnisation. L'avocat en charge de porter l'affaire devant les tribunaux cite en exemple le fond d'indemnisation au profit des victimes de stérilisations forcées réalisées de 1935 jusqu'en 1996 dans le cadre des programmes d'orientation eugéniste.

Sources : sites d'informations *The Local*, 27/02/13 et *Icenews*, 18/01/13

<http://www.thelocal.se/46426/20130227/#.UTPhUB1FWAg>  
<http://www.icenews.is/2013/01/16/sweden-ends-transgender-sterilisation/>

## Inégalités



En **Allemagne**, le système de péréquation régionale qui organise la redistribution des recettes fiscales entre régions et ainsi assure un mécanisme de forte solidarité entre territoires, est aujourd'hui fortement critiqué par certaines régions riches. Deux d'entre elles (la Bavière et la Hesse) ont décidé de saisir la Cour constitutionnelle afin de ne plus payer pour les régions les plus pauvres, arguant que leur seuil de tolérance est atteint. À titre d'exemple, la Bavière a reversé pour l'année 2012 3,9 milliards d'euros, la Hesse 1,3 milliard. Le Bade-Wurtemberg a pour sa part reversé 2,7 milliards mais ce *Land*, gouverné par une majorité verts et sociaux-démocrates, ne s'associe pas à la plainte. Au contraire, d'autres *Länder* reçoivent davantage qu'ils ne collectent d'impôts, comme Berlin, hautement endetté. Certains dénoncent des visées électorales des présidents des deux régions plaignantes, les prochaines élections régionales se tenant en septembre prochain.

Source : quotidien *Le Monde*, 05/02/13

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/02/05/en-allemande-les-etats-riches-ne-veulent-plus-payer-pour-les-pauvres\\_1827562\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/02/05/en-allemande-les-etats-riches-ne-veulent-plus-payer-pour-les-pauvres_1827562_3214.html)



Si le niveau de vie moyen a progressé ces dix dernières années en **Suède**, les inégalités de revenu ont également augmenté. Selon un récent rapport de Statistique Suède ([SCB](#)), globalement, le niveau de vie est 40 % plus élevé en 2011 qu'il ne l'était en 1999. Mais alors que les revenus des 10 % des Suédois les plus riches ont augmenté de 55 %, ceux des 10 % les plus pauvres n'ont augmenté « que » de 21 %. Les jeunes Suédois se sont davantage enrichis que les seniors (+ 46 % pour les moins de vingt ans contre + 26 % pour les 75 ans et plus), les natifs que les immigrés (+ 41 % contre + 27 %). Le taux de pauvreté (à 60 % du revenu médian, qui lui se situe autour de 25 000 euros) a augmenté de 8,4 % en 1999 à 14,4 % en 2011.

Source : site d'informations *The Local*, 18/01/13

<http://www.thelocal.se/46266/20130218/#.UTQRUx1FWAgr>



Le Bureau national des statistiques **chinois** a récemment publié, après une décennie de silence à ce sujet, les coefficients Gini de 2003 à 2012. Les chiffres montrent que le coefficient a atteint le sommet de 0,491 en 2008, mais a progressivement baissé par la suite. Selon les statistiques officielles, il était au niveau de 0,474 en 2012. Suite à cette publication, le gouvernement a annoncé un plan d'action pour réduire les inégalités. Ce plan prévoit une hausse du revenu minimum à un niveau d'au moins 40 % du salaire moyen, une baisse du contrôle sur les taux de rémunération des dépôts bancaires jusque-là plafonnés (ce qui devrait permettre une meilleure rémunération de l'épargne des ménages), la hausse des dividendes versés par les sociétés d'Etat et une extension des taxes foncières expérimentées dans certaines régions.

Sources : quotidiens *Les Echos*, 07/02/13 et *La Croix*, 06/02/13

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202550338262-pekin-promet-de-s-attaquer-a-la-reduction-des-inegalites-535979.php>

[http://www.la-croix.com/Actualite/Economie/Economie/La-Chine-veut-reformer-la-repartition-des-revenus-NG\\_-2013-02-06-908269](http://www.la-croix.com/Actualite/Economie/Economie/La-Chine-veut-reformer-la-repartition-des-revenus-NG_-2013-02-06-908269)

## Précarité



**Amsterdam** a décidé de mieux réguler le secteur de la prostitution pour protéger davantage les travailleurs du sexe. Afin de réduire les abus, la ville d'Amsterdam va relever l'âge minimum pour pouvoir se prostituer de 18 à 21 ans, suite à la publication d'études montrant que les prostituées les plus jeunes sont celles qui sont le plus souvent exploitées et victimes de prostitution forcée. Par ailleurs, afin de mettre fin aux journées de travail très longues, et parce que la plupart des incidents violents se produisent tard dans la nuit, les « entreprises » devront fermer la majeure partie de la nuit, comme les autres commerces de la ville. En outre, les possesseurs de maisons closes devront s'engager dans un processus de transparence sur les horaires et conditions de travail. Ils devront aussi s'assurer que les personnes se prostituant connaissent le néerlandais, notamment afin qu'elles puissent comprendre leurs droits et devoirs et qu'elles puissent mieux communiquer avec l'industrie, les clients et les services sociaux. Une consultation publique ouverte aux acteurs du secteur a été lancée.

Source : site d'informations *dutchdailynews.com*, 26/03/13

<http://www.dutchdailynews.com/amsterdam-increases-legal-age-for-prostitutes/>



Un maire d'une ville de la banlieue de Liège, en **Belgique**, a interdit aux supermarchés de jeter les invendus tant qu'ils n'ont pas atteint leur date de péremption. S'ils ne veulent pas les laisser en rayons, alors les magasins alimentaires sont sommés de stocker ces denrées et de les mettre à disposition des œuvres caritatives. Faute de quoi, leur permis d'exploitation ne sera pas renouvelé. L'initiative répond à deux impératifs : lutter contre le gaspillage alimentaire et assurer l'approvisionnement des soupes populaires. La démarche fait des émules, une demi-douzaine de communes belges étant tentée par l'expérience.

Source : site d'informations *24heures.ch*, 05/02/13

<http://www.24heures.ch/monde/supermarches-belges-obliges-donner-invendus/story/26306851>



Dans une société vieillissante comme la société **japonaise**, les sans-abris, eux-aussi, sont de plus en plus vieux. Leur nombre a beaucoup baissé selon les statistiques du ministère de la santé et du travail : il serait passé de 18 500 en 2007 à moins de 10 000 en 2012, des chiffres incomparablement plus faibles qu'en France même si les façons de compter diffèrent sans doute entre les deux pays. Mais parmi les sans-abri, la part des personnes de plus de 55 ans est passée de 58,8 % en 2003 à 73,5 % en 2012. Parmi ces personnes âgées sans abri, un peu plus de la moitié se trouve dans cette situation depuis 5 ans ou plus. Plus de 60 % des sans-abri disent avoir abandonné toute recherche d'emploi, en raison de problèmes de santé ou de leur âge trop avancé. Quant aux centres d'hébergement, leur implantation fait face à des résistances importantes du voisinage. De plus, nombre de personnes pouvant y être accueillis refusent la promiscuité qu'ils impliquent. Dans tous les cas, le temps de prise en charge est limité à six mois.

Source : site d'informations *Reuters*, 01/03/13.

<http://in.reuters.com/article/2013/03/01/japan-homeless-ageing-idINDEE92002S20130301>

## Intégration



Les **Pays-Bas** imposent le passage d'un test d'intégration obligatoire pour chaque ressortissant extra-européen souhaitant venir s'installer dans le pays. Désormais, il est envisagé d'y associer la signature d'un contrat indiquant que l'on souscrit aux droits fondamentaux néerlandais et aux règles de l'État de droit. Ce contrat pourrait aussi être signé par les ressortissants de l'Union européenne, mais il n'aurait là qu'une valeur symbolique étant donné les règles de libre circulation au sein du marché unique.

Source : site d'informations *Presseurop*, 20/02/13

<http://www.presseurop.eu/fr/content/news-brief/3434931-un-contrat-pour-les-nouveaux-arrivants>

## ► Divers sujets d'intérêt

### Prestations



Le Gouvernement **britannique** a récemment décidé de plafonner le montant des diverses allocations et prestations sociales à 500 £ par semaine et par famille. La mesure sera effective à l'été 2013. Les collectivités locales rejettent cette décision qui ne tient pas compte de la réalité londonienne, avec ses coûts de logement exorbitants. Le comté de Camden – dirigé par une majorité travailliste – a ainsi indiqué que cette mesure toucherait 761 foyers sur son territoire, soit plus de 2 800 personnes (adultes et enfants), qui n'auront d'autre choix que de déménager dans un lieu où les loyers sont plus modérés. Le comté a évalué à 90 £ par semaine la perte sèche due à la réforme gouvernementale. Environ 900 écoliers (plus d'un enfant par classe) qui verraient leur scolarité perturbée par un déménagement. Outre Camden, le comté de Westminster, à dominante conservatrice, s'est lui aussi dit inquiet des conséquences d'une mesure qui pourrait concerner 2 327 familles sur son territoire.

Source : quotidien *The Guardian*, 13/02/13

[www.guardian.co.uk/uk/2013/feb/13/london-council-relocation-benefits-cap](http://www.guardian.co.uk/uk/2013/feb/13/london-council-relocation-benefits-cap)

### Service public



Aux **États-Unis**, la poste (*US Postal Service, USPS*), qui est en déficit, prévoit d'arrêter la distribution du courrier et des journaux le samedi, et ce, dès le mois d'août 2013, afin de faire des économies. Chaque année, l'*USPS* doit verser 5,5 milliards de dollars à un fonds pour les retraités et subit par ailleurs la concurrence croissante des services privés de transport et de distribution de courrier, ainsi que la diminution du nombre d'envois postaux (du fait d'Internet et du courrier électronique). Cette décision ne fait pas l'unanimité car elle pénaliserait l'économie locale et les individus les plus vulnérables : l'*USPS* crée du lien social. Elle peut même, dans certains endroits isolés du pays, assurer la distribution de médicaments.

Source : quotidien *Le Monde*, 6/02/13

### Ville



Plusieurs initiatives ont été menées à **Jérusalem** pour développer ou renforcer une image jeune et innovante de la ville. Tout d'abord, au bout d'un processus de décision qui a pris trois ans, une entreprise de sport extrême a obtenu l'autorisation d'ouvrir une activité de saut à l'élastique sur le pont à hauban en forme de harpe (en référence à la Harpe de David) situé à l'entrée de la ville. Les ultra-orthodoxes se sont d'abord opposés à ce projet heurtant la référence religieuse associée au monument. Toutefois, 0,5 % des recettes de l'activité viendront abonder le soutien public aux écoles religieuses. D'autre part, à l'occasion de la visite du président Obama en Israël, le maire a organisé pour les journalistes couvrant l'évènement des visites du capital historique, culturel et culinaire de la ville ainsi que de l'univers festif noctambule.

Source : quotidien *Jerusalem post*, 24/02/13

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=304345#>

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=304280#>



La ville d'**Amsterdam** avait lancé fin 2012 des HLM « dédiés » aux musulmans, dans un quartier notamment caractérisé par la présence de nombreux immigrés marocains. Les logements avaient été spécialement aménagés pour cette partie de la population : robinets supplémentaires pour les ablutions, portes coulissantes pour mieux isoler les parties du logement dédiés aux femmes et aux hommes par exemple. En 2013, le ministre du Logement s'est opposé à cette initiative et a demandé aux bailleurs sociaux de cesser d'aménager des appartements en fonction d'exigences religieuses.

Sources : quotidien *Libération*, 09/12/12 et site de l'ambassade de France aux Pays-Bas, 31/01/13

[http://www.liberation.fr/monde/2012/12/09/et-amsterdam-crea-le-logement-halal\\_866310](http://www.liberation.fr/monde/2012/12/09/et-amsterdam-crea-le-logement-halal_866310)

<http://www.ambafrance-nl.org/Presse-neerlandaise-du-jeudi-31,17976>



Le « *Putnam trail* » est un chemin forestier situé dans le Bronx, à **New York**, et long d'un mile et demi. Il est jalousement défendu, dans son état actuel, face à un projet d'aménagement qui consisterait à le daller et à l'élargir, afin de le rendre plus praticable. Les partisans de ce projet sont des cyclistes et des associations de handicapés qui souhaitent qu'il soit rendu plus accessible pour eux. Ses opposants sont les joggeurs et les marcheurs qui en apprécient l'authenticité, loin de la ville et du béton. Ils ne veulent pas non plus qu'on coupe des arbres. Le *New York City parks department* envisage néanmoins d'aménager le chemin, pour un coût de plus de deux millions de dollars. Il pense aussi aux familles, qui pourraient s'y promener plus facilement, et à faciliter la connexion avec d'autres voies et parcs du Bronx. L'authenticité rurale l'emportera-t-elle sur l'ergonomie ?

Source : quotidien *The New York Times*, 26/02/13

<http://www.nytimes.com/2013/02/27/nyregion/a-plan-to-pave-putnam-trail-in-the-bronx-splits-park-fans.html?ref=nyregion>



Selon le rapport d'Assocham publié en 2011, la population urbaine devrait s'élever à 40 % de la population **indienne** d'ici à 2030. La mobilité résidentielle, des zones rurales vers les grandes villes, s'explique principalement par la recherche d'emploi et l'accès à l'université, surtout pour les jeunes. A mesure que les grandes villes, telles que Delhi ou Mumbai, se développent, la demande de logement augmente, les lignes entre l'espace public et l'espace privé se redessinent, de même que celles entre les castes, les classes, les différentes générations, les hommes et les femmes. Les métamorphoses urbaines engendrent en effet une recomposition des rapports sociaux. Du point de vue urbain, le nombre d'immeubles dépasse désormais le nombre de maisons, les architectes privilégient la construction de grands ensembles et réduisent au maximum les espaces collectifs. Entre voisins, les relations sont de plus en plus ténues ; et au sein d'une même famille, les générations continuent, le plus souvent, à cohabiter, chacune d'entre elle cherchant désormais à délimiter son propre espace privatif. Vu les évolutions de la société indienne, certains considèrent que la façon de concevoir la ville devrait être repensée et regrettent que le débat public porte peu sur le design de la ville, à la différence d'autres pays.

Source : site d'informations *Hindustan Times*, 23/02/13

<http://www.hindustantimes.com/News-Feed/India/How-close-is-too-close/Article1-1016441.aspx>



Une nouvelle ville **chinoise** dans le Nord de la capitale du Gansu, région très montagneuse, va être construite avec le renfort de grands travaux : 700 sommets montagneux devraient être rasés par le groupe chinois de BTP chargé du projet. 2,5 milliards d'euros ont déjà été investis.

Source : site d'informations *RFI*, 27/02/13

<http://www.rfi.fr/emission/20130227-chine-rase-montagnes-construire-villes>

## Engagement citoyen



En 2011, "*Wutbürger*" a été élu mot de l'année : il désigne les "citoyens en colère", toujours plus nombreux à descendre dans les rues en **Allemagne**, lorsqu'il s'agit de défendre des causes environnementales ou de se mobiliser contre des projets jugés défavorables à l'environnement ou à la qualité de vie des habitants. La mobilisation contre le projet de rénovation de la gare de Stuttgart est à ce niveau la plus emblématique. Une étude récente, financée par le groupe pétrolier BP, a cherché à savoir qui étaient ces manifestants : en général, ce sont des retraités (manifester prend du temps), ou bien des employés à temps partiel, des enseignants. Ce sont à plus de 70 % des hommes, plutôt des citoyens diplômés ou très diplômés, qui ont une situation sociale et professionnelle plutôt favorable ou très favorable, bénéficiant de réseaux sociaux denses. L'ingénieur – ou le citoyen ayant une formation technique – est une figure dominante de ces manifestations, ce qui tranche avec la figure du manifestant des années 1970, souvent associé à celle du travailleur social.

Source : quotidien *Le Monde*, 31/01/13

<http://allemagne.blog.lemonde.fr/2013/01/31/ces-vieux-qui-montent-sur-les-barricades/>

## Liberté syndicale



L'État **suédois** essuie les critiques de l'OIT pour sa gestion des suites de l'« affaire Laval ». Cette affaire renvoie à un conflit de travail en 2004 autour de la réhabilitation d'une école confiée à une entreprise lettone (Laval & Petri) rémunérant ses travailleurs détachés aux conditions du pays d'origine, les syndicats du bâtiment et des électriciens ayant organisé un blocus du chantier pour revendiquer leur paiement aux tarifs suédois. Condamnés en 2007 par la Cour européenne de justice à plus de 300 000 euros de dommages et intérêts, les syndicats avaient vu confirmer leur condamnation par le Tribunal suédois du travail en 2009, puis une nouvelle législation (dite loi « Laval ») avait introduit en 2010 des limitations aux actions revendicatives à l'encontre des entreprises qui détachent des travailleurs. Dans une récente observation, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) de l'OIT s'est dit « extrêmement préoccupée » par ces sanctions et ces restrictions des droits syndicaux. Elle invite le gouvernement suédois à indemniser les syndicats et à réviser sa législation.

Source : site d'informations *Lag&Avtal*, 27/02/13

<http://www.lag-avtal.se/nyheter/avtal/foreningsratt/article3647142.ece>



## Éthique



Dans un contexte où la mission d'enquête sur la maternité de substitution initiée en mars 2012 par la commission des affaires sociales du Parlement suédois devrait bientôt rendre ses conclusions, le Conseil national **suédois** sur l'éthique médicale a rendu un avis favorable sur la légalisation de la gestation pour autrui et du don d'embryons. La condition serait toutefois que « l'argent n'en soit pas la motivation » : la piste du recours à des proches parents (sœur, belle-sœur, beau-frère, etc.) est celle privilégiée. A cette occasion, le Conseil d'éthique a également annoncé un changement de doctrine sur les limites d'âge d'accès aux traitements de lutte contre l'infertilité. Jusqu'ici, le système de santé suédois imposait des limites précoces, à savoir 37 ans pour les femmes et 41 ans pour les hommes. Le Conseil souhaite désormais une approche plus individualisée et suggère d'établir comme critère que le parent le plus jeune soit jugé comme « probablement » en mesure de s'occuper de manière appropriée de l'enfant jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte.

Source : site d'informations *The Local*, 28/02/13

<http://www.thelocal.se/46452/20130228/#.UTPhWx1FWAg>



En **Belgique**, la légalisation de l'euthanasie, qui date de 2002, ne s'applique actuellement qu'aux personnes majeures et disposant de toutes leurs facultés mentales. Les parlementaires étudient actuellement la possibilité d'étendre la loi aux mineurs « capables de discernement, atteints d'une maladie incurable et d'une souffrance inapaisable ». Si cette extension était décidée, resterait à déterminer un âge minimum. Les discussions, qui devraient durer plusieurs mois, concerneront aussi l'élargissement du texte de 2002 aux adultes souffrant de maladies dégénératives comme Alzheimer.

Source : quotidien *Le Figaro*, 20/02/13

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/02/20/19896-belgique-veut-etendre-leuthanasie-mineurs>

## Religion



En **Allemagne**, les institutions catholiques occupent une place considérable dans de nombreux domaines (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite...), voire monopolistique dans certaines régions. Ces institutions fonctionnent selon leurs propres règles, même si elles sont subventionnées par l'État à hauteur de 90 %. Or, certaines de leurs pratiques sont aujourd'hui fortement critiquées. Ainsi, à Bonn, une directrice de crèche catholique allait être licenciée suite à son divorce, avant que l'intervention des parents des enfants gardés ne lui permette de rester en poste. En janvier, une jeune fille victime de viol s'est vu refuser l'accès à la pilule du lendemain par une clinique catholique à Cologne. Cet épisode a fait l'objet d'un vif débat dans tout le pays, le responsable de la chaîne de TV catholique déclarant qu'il refuserait que sa fille prenne la pilule du lendemain même si elle était victime d'un viol.

Source : quotidien *Le Monde*, 06/02/13

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/02/06/allemande-des-cliniques-catholiques-refusent-de-delivrer-la-pilule-du-lendemain\\_1827813\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/02/06/allemande-des-cliniques-catholiques-refusent-de-delivrer-la-pilule-du-lendemain_1827813_3214.html)

## TIC



En **Argentine**, il est dorénavant possible de suivre la cérémonie de mariage à la mairie en direct sur internet. Une commune de Buenos Aires vient pour la première fois de célébrer un mariage retransmis en direct sur internet. Pour cela, la mairie a équipé sa salle de cérémonie de caméras et de microphones directement reliés à internet. Quelques jours avant la cérémonie, les futurs mariés reçoivent un mail avec un lien internet sécurisé par un mot de passe et qui les dirige vers la page retransmettant le mariage. Ainsi, ils peuvent envoyer ce lien à toutes les personnes qui ne peuvent malheureusement pas se rendre sur les lieux du mariage.

Source : quotidien *Clarín*, 15/02/13

[http://www.clarin.com/ciudades/Casamientos-portenos-vivo-internet\\_0\\_866313471.html](http://www.clarin.com/ciudades/Casamientos-portenos-vivo-internet_0_866313471.html)



À partir de fin mars, les **Argentins** pourront payer leurs contraventions *via* internet. Le gouvernement prévoit également de rendre possible le paiement par internet des certificats de naissance, de mariage et de décès et le permis de circulation automobile à l'intérieur de Buenos Aires. Pour cela, les Argentins devront se rendre sur un site internet afin de remplir un formulaire. Ils pourront ensuite choisir de payer directement en faisant un transfert depuis leur compte bancaire ou d'imprimer un billet permettant de payer via des caisses de paiement rapide. A travers cette mesure, le ministère de la Modernisation et le Secrétariat du Citoyen espèrent réduire les temps de paiement de ces actes et les frais de gestion.

Source : quotidien *Clarín*, 24/02/13

[http://www.clarin.com/ciudades/deudas-infracciones-podran-pagar-Internet\\_0\\_871712943.html](http://www.clarin.com/ciudades/deudas-infracciones-podran-pagar-Internet_0_871712943.html)

## Prison



*The Economist* consacre un reportage à la prison de Chiba au **Japon**, dans la banlieue de Tokyo. Dans ce lieu de privation de liberté, où la plupart des pensionnaires ont été condamnés pour des crimes violents, souvent à perpétuité (et les Japonais semblent prendre l'adjectif très au sérieux), les prisonniers s'inclinent avant d'entrer dans leurs cellules, le travail non rémunéré est la norme (dans la mesure où il est obligatoire), et il est interdit de parler, sauf durant les pauses. Dans les ateliers où s'affairent les prisonniers, un seul garde, non armé, assure la surveillance. Le taux d'encadrement est de fait la moitié de ce qu'il est en Grande-Bretagne. Et le Japon n'a pas connu d'épisodes émeutiers dans ses prisons depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Cependant, ces conditions de détention, extrêmement sévères, a attiré les critiques de *Human Rights Watch*, dans un rapport de 1995, dans lequel sont dénoncées des violations des droits de l'homme. Mais pour le directeur adjoint de la prison de Chiba, il s'agit simplement de différences culturelles. De fait, si la discipline de fer observée dans les prisons japonaises ne semble pas choquer les Japonais, les Européens et les Américains qui ont eu à y séjourner ont développé des troubles psychiatriques.

Source : hebdomadaire *The Economist*, 23/02/13.

<http://www.economist.com/news/asia/21572257-even-japanese-criminals-are-orderly-and-well-behaved-eastern-porridge>

# Centre d'analyse stratégique

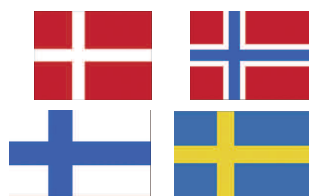
Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre.

**PLUS D'INFOS**

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

Contact Presse :  
Jean-Michel Roullé,  
Responsable de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

## PAYS



## RÉFÉRENTS

Marine Boisson

Catherine Collombet

Pierre-Yves Cusset

Virginie Gimbert

Marie-Pierre Hamel

Noémie Houard

Guillaume Malochet

David Marguerit

Marie-Cécile Naves

Mathilde Reynaudi

Sarah Sauneron

Vanessa Wisnia-Weill

Travaux coordonnés par Delphine Chauffaut  
[delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr](mailto:delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr)

Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

[centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie)

[@Strategie\\_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)